



## NOTE D'INFORMATION N°1

### Circonscription EVREUX III

A diffuser auprès de chaque enseignant



## ❖ INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Les défis que nous impose cette nouvelle rentrée sont immenses. Ils sont d'abord éducatifs mais dépendent également de circonstances inédites dont nous n'avons pas la maîtrise. Je sais cependant pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre attachement à garantir l'accès, pour tous nos élèves, à un enseignement de qualité.

Nous savons tous combien certains d'entre eux ont été fragilisés. Incompréhension, inquiétude, stress et inégalités devant les apprentissages seront autant de paramètres à prendre en compte dès la rentrée. Notre capacité à rassurer les enfants et leurs familles sera essentielle pour permettre aux élèves d'acquérir de nouveaux savoirs et construire de nouvelles compétences.

Cette note de communication reprend les diverses informations présentées en réunion de directeurs et permet à chacun d'y avoir accès.

## ❖ EQUIPE de CIRCONSCRIPTION

<b>IEN :</b>	M Fabrice VIVIEN	<a href="mailto:fabrice.vivien1@ac-rouen.fr">fabrice.vivien1@ac-rouen.fr</a>	06.14.85.43.63
<b>Secrétariat :</b>	Mme Martine TRINKES	<a href="mailto:0271596n@ac-normandie.fr">0271596n@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.61.16
<b>CPC-adj-IEN :</b>	Mme Linda GOMEZ	<a href="mailto:linda.gomez1@ac-normandie.fr">linda.gomez1@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.61.24
<b>CPC-EPS :</b>	M Gilles LARIVAIN	<a href="mailto:gilles.larivain1@ac-normandie.fr">gilles.larivain1@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.61.25
<b>CPC-EP et CPD sciences :</b>	Mme Elsa MIELLE	<a href="mailto:elsa.mielle@ac-normandie.fr">elsa.mielle@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.64.37
<b>ERUN :</b>	M Loïc GUERIN	<a href="mailto:loic.guerin@ac-normandie.fr">loic.guerin@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.61.29
<b>Coordo. EP :</b>	Mme Emilie RABIET	<a href="mailto:emilie.manhes2@ac-normandie.fr">emilie.manhes2@ac-normandie.fr</a>	06.88.68.25.70
<b>CPD arts visuels :</b>	Mme Blandine BIENFAIT	<a href="mailto:blandine.bienfait1@ac-normandie.fr">blandine.bienfait1@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.61.11
<b>CPD musique :</b>	Mme Nathalie VILLEDIEU	<a href="mailto:nathalie.villedieu1@ac-normandie.fr">nathalie.villedieu1@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.64.25
<b>CP LVE :</b>	Mme Annie DUMONT	<a href="mailto:annie.dumont01@ac-normandie.fr">annie.dumont01@ac-normandie.fr</a>	02.32.28.64.20
<b>DIPER 3 :</b>	Mme BASSET 02.32.29.64.90	Mme BLOQUET 02.32.29.64.96	M JOUIN 02.32.29.61.31

L'expérience du déconfinement a montré l'utilité d'un CPC référent par école, j'ai attribué à chaque école un référent de circonscription, pour toutes les questions pratiques ou pédagogiques (hors crise sanitaire, cf. ci-après). En voici l'organisation :

M Larivain	Mme Gomez	Mme Mielle
Arnières, Aulnay, Glisolles, Navarre EE et EM, St Sébastien (3), La Bonneville, Le Plessis-Grohan, Les Baux Ste Croix, Les Ventés	Aviron, Avrilly, Bacquepuis, Bérengerville, Bernienville, Caugé, Claville, Gauville, Quittebeuf, Sacquenville, Jean Macé, Rochereuil	Joliot Curie, La Forêt, Jules Michelet EE et EM, Romain Rolland EE et EM, Maxime Marchand, Picasso, Desnos

## ❖ Nouveaux collègues et dispositifs

Je souhaite la bienvenue à tous les enseignants nouvellement nommés sur la circonscription et plus particulièrement sur les postes suivants :

**Directions** : M Mauboussin à Bacquepuis, Mme Mariannie à EM Le Forestier, Mme Caleira à Avrilly.

**Psychologues EN** : Mesdames Guffroy, Renault et Pinel.

Notre circonscription accueille **2 PE stagiaires** à l'école d'Arnières.

Mme Mielle est notre **nouvelle CPC** : ½ temps CPD sciences et EDD et ½ CPC Evreux III.

Notre circonscription compte à présent :

- 4 dispositifs TPS
- 18 GS dédoublées
- 21 CP et 17 CE1 dédoublés

## ❖ Informations préoccupantes

Les documents actuels restent en vigueur. Le département travaille sur une réorganisation du service pour un meilleur traitement des situations. L'envoi (E-mail) d'une IP doit se faire à destination de la CRIP [crip-27@cg27.fr](mailto:crip-27@cg27.fr) avec une copie systématique à l'IEN [0271596n@ac-normandie.fr](mailto:0271596n@ac-normandie.fr) et à Mme Antunes [ssfe27@ac-rouen.fr](mailto:ssfe27@ac-rouen.fr)

## ❖ ASH

La carte des Enseignants Référents a été modifiée. Vous la retrouverez sur le site de la circonscription : <http://evreux3-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article290>

A compter de cette rentrée, toutes les AESH sont rattachées à un PIAL. Il s'agit du PIAL collège de votre secteur. Les attributions d'AESH auprès d'élèves en situation de handicap, sur notification de la MDPH, sont sous la responsabilité d'un coordinateur PIAL et sous le co-pilotage de l'IEN et de chaque Principal de collège.

Je rappelle que chaque famille concernée doit rencontrer l'AESH de leur enfant dans les prochains jours, lors d'un entretien formel, en présence de l'enseignant et du directeur. L'objectif de cette réunion est de rassurer les familles et de garantir un accueil adapté au plus près des besoins de leur enfant.

Les coordinateurs PIAL des collèges de la circonscription sont les suivants :

PIAL Rostand : M Sudre

PIAL Navarre : M Gamain

PIAL Politzer : Mme Bulté

PIAL Paul Bert : Mme Sudre

## ❖ Constat ONDE

Le prochain constat d'effectifs, sur ONDE, se déroulera entre le 17 et le 21 septembre.

## ❖ Convention de stage

Les conventions de stage (stage 3<sup>ème</sup>, universitaire, etc.) permettant d'accueillir un stagiaire dans votre école doivent être signées par l'IEN. S'agissant de l'accueil d'étudiants universitaires, les maîtres d'accueil doivent être MAT ou PEMF.

## ❖ Conseils des maîtres et conseils d'écoles

La réunion de chacune de ces instances fait l'objet d'un écrit (compte-rendu ou relevé de décisions) partagé avec ses membres.

Le compte-rendu du conseil d'école doit être adressé systématiquement à l'IEN.

## ❖ Sécurité dans les écoles

Madame la Rectrice précisera prochainement la date et le scénario du prochain exercice PPMS académique. Les exercices réguliers PPMS et alerte incendie demeurent et sont à pratiquer au fil de l'année. M Larivain se tient à votre écoute pour vous conseiller à ce sujet.

Par ailleurs, le prochain conseil des maîtres devra traiter des sujets suivants :

- RSST : Registre santé et sécurité au travail, qui est dorénavant dématérialisé (Arena)
- RDGI : Le Registre de signalement d'un danger grave et imminent
- DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Le protocole d'organisation des secours
- Les modalités face aux risques majeurs et aux risques d'incendie

Les directeurs doivent mettre à jour régulièrement (ex : nouvelle salle de classe) les documents sur la plateforme ESDS (Arena).

## ❖ Evaluations nationales

Les évaluations CP et CE1 se dérouleront du 14 au 25 septembre avec une saisie jusqu'au 9 octobre. Chaque famille bénéficiera d'un entretien individuel pour connaître et comprendre les résultats de leur enfant. Cette communication devra être bienveillante et offrir une projection sur l'année qui suivra.

Les évaluations « mi-période CP » se dérouleront entre le 18 et le 29 janvier.

Le pôle numérique et M Guérin se tiennent à votre écoute pour vous aider sur les aspects techniques de ces évaluations qui revêtent un caractère obligatoire.

## ❖ Priorités pédagogiques

Quatre impératifs s'imposent à tous :

- Protéger la **santé des élèves et des personnels**
- Réduire les **écarts de niveau**
- Une attention particulière pour les élèves à **besoins éducatifs particuliers** et pour l'**inclusion** de tous.
- La transmission des **valeurs civiques**

La circulaire de rentrée rappelle l'obligation d'instruction qui s'appuie sur l'accueil de tous les élèves. Dès la rentrée, les équipes peuvent utiliser les outils de positionnement, du CP au CM2 en français et mathématiques : <http://evreux3-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article289> ou <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

La priorité, en élémentaire, pour la première période, est de concentrer toute notre attention sur les compétences fondamentales en français et mathématiques, nécessaires pour aborder la suite des apprentissages.

L'APC et les stages de réussite (congés d'automne, de printemps et d'été) seront autant d'outils au service des élèves les plus fragilisés.

En maternelle, un accent doit être mis sur :

- La mise en place d'un environnement sécurisant par l'appropriation et le respect des règles sanitaires essentielles, l'accueil de toutes les familles
- Des activités structurées de langage, du vocabulaire du quotidien, de discrimination auditive, dès la PS, puis de la conscience phonologique vers la conscience phonémique
- Le geste d'écriture quand l'élève est prêt (maturité oculomotrice) et d'écriture autonome de mots
- La construction du nombre

Vous trouverez également sur Eduscol, une version actualisée des programmes, du cycle I au cycle III : <https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html> On peut citer un renforcement de la place de l'EDD qui se prête à travailler des compétences et des savoirs transversaux, développant l'observation et le regard critique du monde dans lequel les élèves grandissent. Cet apprentissage prendra naturellement sa place dans des disciplines fondamentales par l'utilisation d'écrits à lire ou à produire et de situations problèmes authentiques.

La plateforme Eduscol s'est également enrichie d'un nouveau guide sur l'enseignement de la grammaire <https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Enfin, pour tout élève dont les difficultés semblent s'installer dans le temps et font obstacle à l'acquisition des compétences attendues en fin de cycle, la rédaction d'un PPRE est obligatoire. Ce document est régulièrement renseigné, présenté à la famille et est un préalable à toute prise en charge durable d'un élève par le RASED.

### ❖ Obligation scolaire et absentéisme

L'obligation d'instruction, pour tous les élèves, est essentielle, selon les mêmes modalités. A cet effet, les procédures de signalement d'absentéisme (Portail métier) doivent être appliquées avec rigueur.

Cependant, quelques nuances sont à noter :

Le retour à une fréquentation scolaire régulière après le confinement : certaines familles doivent être rassurées et accompagnées. A la marge, quelques jours seront peut-être utiles avant une reprise normale de la fréquentation. Cependant, retenons que la présence des élèves en classe est impérative et n'est pas laissée à la libre appréciation des parents.

Pour les élèves de PS, les modalités de dérogation à une fréquentation scolaire, les après-midis restent inchangées. L'obligation de scolarisation à temps complet, aux termes de la loi de 2019, demeure.

Dans tous les cas, c'est le dialogue entre l'école et la famille qui prime, afin de préserver l'intérêt de l'élève comme objectif premier. Dès lors que l'école serait en difficulté ou en questionnement, l'IEN doit en être informé sans délai.

### ❖ Plans de formation

Divers plans de formation et d'accompagnement seront mis en œuvre au cours de l'année. En voici une présentation générale.

✓ **Suivi des néo titulaires** : les T1, T2 (et T3 dont le suivi est incomplet) seront accompagnés par l'équipe de circonscription, tout au long de l'année. Une réunion, fin septembre, présentera les modalités de suivi, auprès de ce public.

✓ **Formation REP+** : les PE exerçant en REP+ bénéficieront de 54h de formation continue, réparties sur l'année. En plus d'un Forum des associations et d'un crédit temps, le plan se composera ainsi :

**Cycle 1** : 48 heures sous l'intitulé « Elève chercheur enseignant médiateur ».

**Cycles 2 et 3** : 4 modules de 12 heures. Chaque module sera composé de divers modes de formation (animation, parcours Magistère, atelier d'équipe, etc.). Les 4 thématiques retenues sont : *copier/écrire, EPS et interdisciplinarité, Sciences et situations de recherche, parcours de l'élève et partenaires de l'école.*

Ce travail par module laisse une souplesse qui permet de s'adapter aux besoins et souhaits des équipes. Je vous invite à contacter au plus tôt vos formateurs si vous souhaitez aborder un sujet spécifique à votre projet d'école ou de classe.

✓ **Formation REP** : 6 heures de formation seront destinées à chaque PE. Les contenus seront :  
Cycle 1 : En cours de formalisation (articulation avec la formation GS dédoublée)  
Cycles 2 et 3 : *copier/écrire* et *parcours de l'élève*.

### ✓ Plans Mathématiques et Plan Français

Le Ministre a planifié une formation régulière de tous les PE, sur l'enseignement des savoirs fondamentaux, dans un calendrier de six ans. Sur le même schéma que le plan mathématiques inauguré l'an dernier, chaque circonscription désigne 3 « constellations » (groupe de 7 PE d'un cycle, d'une école ou d'un RPI) en français et 3 en mathématiques.

Les PE des constellations recevront une formation de 30 heures, étalées dans l'année et réparties ainsi :

*12 heures de formation sur site, en semaine, avec remplacement. Ces heures serviront à de l'accompagnement : mutualisation, construction d'outils, retour d'expériences, etc.*

*18 heures d'animation pédagogique sur le thème retenu, répartis sur 6 mercredis.*

En conséquence, les PE retenus dans les constellations n'ont pas à s'inscrire sur le plan des animations pédagogiques.

#### Constellations retenues

<b>Mathématiques</b> « Construction du nombre » CPC Référent : G. Larivain		<b>Français</b> : Contenu à définir CPC Référente : L. Gomez	
Arnières / Iton. Cycles 1, 2 et 3	<i>formatrice : Mme Déon</i>	EE Navarre. CP, CE1 et CE2	<i>A définir</i>
Sacquenville Cycles 1 et 2	<i>Formatrice : Mme Déon</i>	EP Maxime Marchand. CE1 et CE2	<i>Formatrice : L. Gomez</i>
Marie Laurencin Cycles 1, 2 et 3	<i>Formateur : G. Larivain</i>	Les Ventes, Le Plessis G, Aulnay : CP, CE1, CE2	<i>A définir</i>

✓ **Formations « classes dédoublées ».**

Les enseignants nouvellement nommés sur des dispositifs dédoublés GS, CP et CE1 seront prochainement contactés par les conseillers pédagogiques pour bénéficier de temps de formations dédiés (animation et accompagnement).

✓ **Animations pédagogiques**

Chaque PE doit s'inscrire aux animations pédagogiques de son cycle, pour un total de 18 heures. Cela ne concerne pas les PE inscrits dans une constellation, les PES, les membres du RASED, les directeurs déchargés à 100%, les PEMF ni les coordinateurs ULIS.

Le serveur ouvrira du 21 septembre au 9 octobre via le Portail métier puis GAIA « 1<sup>er</sup> degré 027 ».

Les PE qui ne seraient pas inscrits à hauteur de 18 heures à la fermeture du serveur le seraient par la circonscription, sans choix des dates ni des contenus.

Les enseignants recevront une convocation avant chaque animation et devront justifier de toute absence, auprès de l'IEN et de la DIPER 3 selon les modalités classiques d'absence sur un temps de classe.

Cycle 1 : 6 heures obligatoires : « Enseigner le vocabulaire au quotidien » + « Se préparer à écrire » (vigilance à l'inscription au numéro du module 9052 pour le REP+) + 12 heures optionnelles (présentiel et m@gistères)

Cycle 2 : 9 heures en mathématiques et 9 heures en français (dont 3 heures, au choix, en LV ou numérique ou EPS ou sciences).

Cycle 2 : 9 heures en mathématiques et 9 heures en français (dont 3 heures, au choix, en LV ou numérique ou EPS ou éducation musicale).

✓ **Formation ASH et climat scolaire**

Dans la continuité de ce plan de formation pluriannuel, et dans le cadre de la journée de solidarité les écoles suivantes ont été retenues :

Sujet	Date	Equipes concernées
TCC : Trouble du comportement et de la conduite	10/03	EE Navarre, Arnières, Aulnay, Glisolles, Avrilly
TSLA : Troubles spécifiques du langage et des apprentissages	16/09	Maxime Marchand
TED : Troubles envahissants du développement	17/03	Jean Macé, Claville, Caugé
TIFC : Troubles importants des fonctions cognitives	10/03	Rochereuil, Desnos, Sacquenville, Aviron, Bérengeville, Quittebeuf
EHP : Elèves à haut potentiel	17/03	Marie Laurencin, EE et EM Leforestier, Les Ventes, Bacquepuis
Climat scolaire et harcèlement	25/11	Bernienville, Gauville, La Bonneville, EM Navarre, Le Plessis Grohan, Les Baux Ste Croix EM et EE Romain Rolland

Chaque enseignant recevra une convocation pour ces formations qui sont coordonnées par Mme Gomez.

❖ **Crise sanitaire COVID-19**

Les protocoles, outils de mise en œuvre et foire aux questions sont disponibles et actualisés sur le site du Ministère : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

La mise en œuvre de conditions sanitaires satisfaisantes est la priorité de tous, afin de garantir un accès aux savoirs et à une scolarisation optimale. Chaque école doit en garantir l'application. Pour cela, les CPC de la circonscription et moi-même sommes à votre écoute.

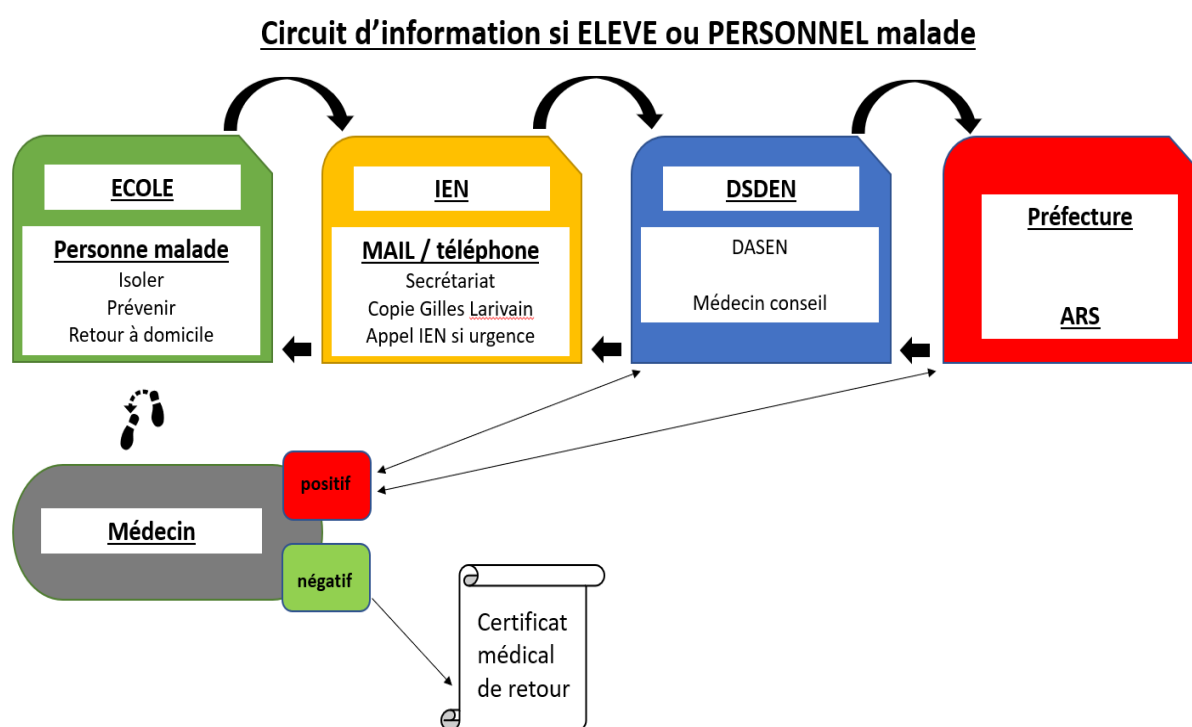
Si cela n'a pas encore été fait, et dans un calendrier resserré, les équipes devront construire leurs plans de continuité pédagogique selon les 2 hypothèses envisagées et leur impact dans les écoles.

En vous appuyant sur l'expérience acquise, les plans devront définir :

- La communication avec les familles et les partenaires. La vérification des outils et des listes de diffusion doit être anticipée.
- L'organisation pédagogique (salles, personnels, ressources, etc.) afin que l'accueil en présentiel de tous les enfants soit garanti, chaque semaine. Etablir des emplois du temps et des listes d'élèves est nécessaire, en amont. Dans l'hypothèse 1, les élèves en situation de handicap ainsi que les CP et CE1 des classes dédoublées seront scolarisés à temps complet.
- La continuité pédagogique : Des ressources sont centralisées sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/pid39543/continuite-pedagogique.html>

\* \* \* \* \*

Au niveau de la circonscription, c'est M Larivain qui coordonnera les informations, avec l'IEN et Mme Trinkes. En référence au protocole sanitaire, les modalités de communication sont celles-ci :



\* \* \* \* \*

Les personnels seront équipés de masques grand public. Le personnel (PE et AESH) vulnérable, sur ordonnance du médecin à adresser à l'IEN, sera pourvu de masques de type 2.

Les intervenants scolaires sont autorisés à revenir dans les écoles, selon les modalités ordinaires d'autorisation et le respect du protocole sanitaire.

Les sorties scolaires, dans le périmètre normand, sont à nouveau autorisées, au regard de la situation actuelle.

### ❖ **Rendez-vous de carrière**

Les PE qui devaient avoir leur rendez-vous de carrière l'année scolaire précédente recevront bientôt un message les informant d'une nouvelle date pour la visite en classe et l'entretien. Ces rencontres auront lieu en octobre ou novembre.

Les PE qualifiés pour un rendez-vous de carrière aux termes de cette année scolaire, sont :

*les PE promus au 6ème échelon entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020.*

*les PE promus au 8ème échelon entre le 1er mars 2019 et le 28 février 2020.*

*les PE promus au 9ème échelon entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020.*

Ces rendez-vous se dérouleront entre novembre 2020 et avril 2021. La convocation se faisant par une application dédiée, les PE concernés doivent régulièrement consulter leur messagerie académique.

### ❖ **Conclusion**

Nous avons tous conscience que cette rentrée est extraordinaire à bien des égards mais nous savons tous que les enjeux éducatifs dont nous avons la charge nécessitent notre expertise et notre professionnalisme.

Votre engagement a été salué, à l'occasion de cette crise, et je tiens à souligner ma satisfaction à entamer cette nouvelle année scolaire à vos côtés. Je sais que notre circonscription est riche de talents et de professionnels dévoués à la réussite de tous nos élèves, dans chaque recoin de notre territoire.

Je profite donc de cette première note de communication pour vous renouveler toute ma confiance et vous souhaiter une belle année scolaire constellée de petites et de grandes réussites pédagogiques.

Fabrice VIVIEN

IEN – Evreux III